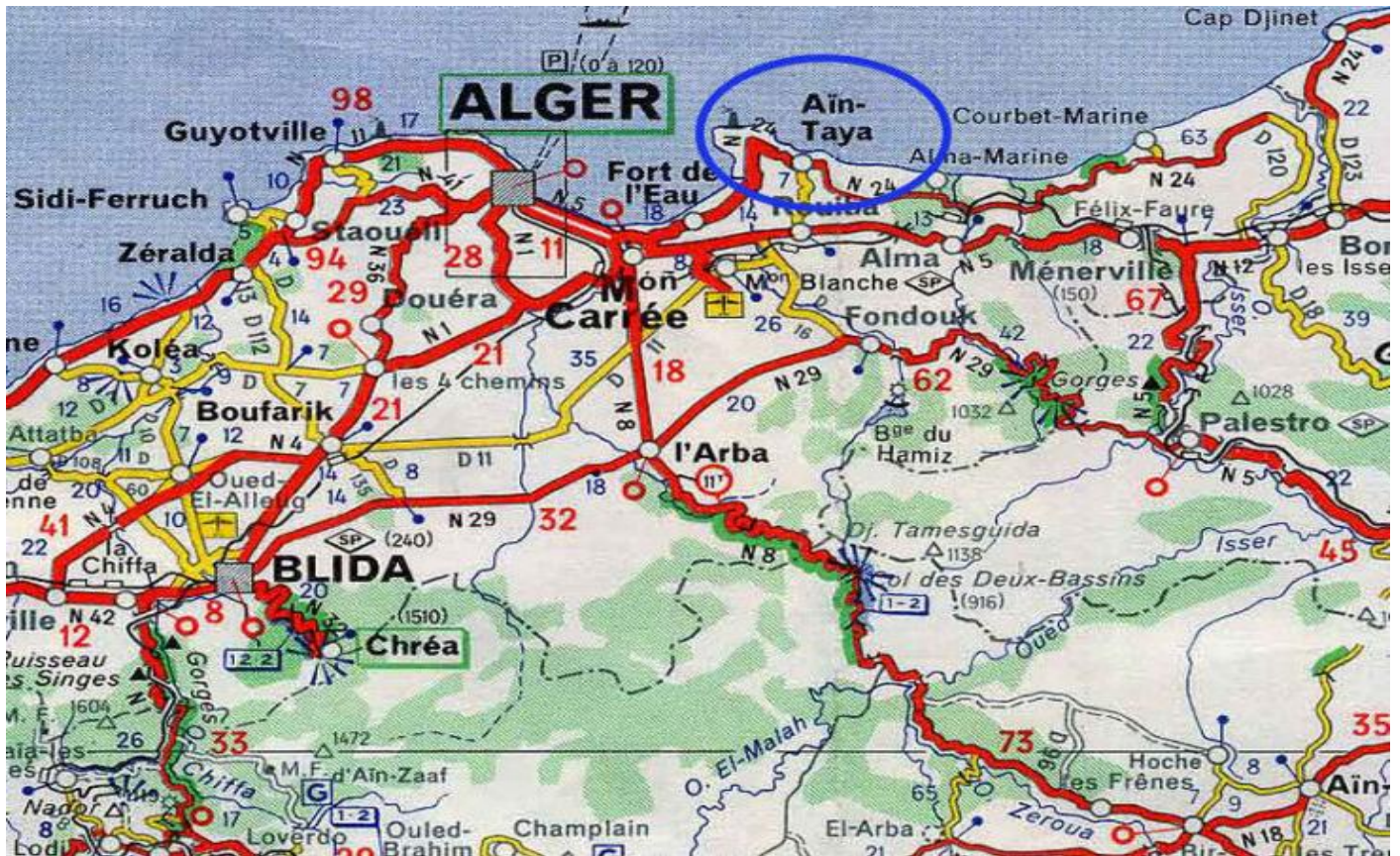


AÏN-TAYA

La commune d'AÏN-TAYA est située sur la bande côtière algérienne, à 27 km au Nord-est d'ALGER



Climat méditerranéen avec été chaud.

Le nom d'AÏN-TAYA est composé de deux mots AÏN *qui désigne la source* et TAYA mot d'origine berbère qui désigne la *sèque qui domine le large de la mer*.

AÏN-TAYA est construite en bordure d'une falaise escarpée au pied de laquelle s'étend une plage de sable fin. Adossée à la mer Méditerranée, elle fait face à d'innombrables îlots dont le rocher d'Aguelli et celui de la Bordelaise. Elle a été fondée sur l'emplacement d'un marécage alimenté par différentes sources. On compte essentiellement quatre sources principales. Outre la source des oiseaux (AÏN-TIR), on peut citer la source de SUFFREN (AÏN-BAYDHA), celle de SURCOUF (AÏN-ECH-CHORB), ainsi que la source publique (AÏN-EL-BAYLEK).



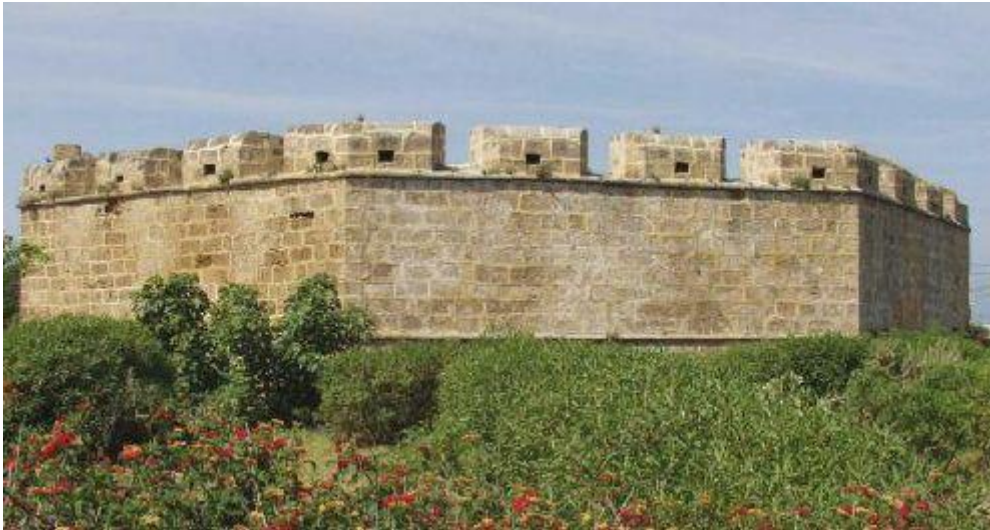
Plage des Tamaris

HISTOIRE

AÏN-TAYA fut une importante station préhistorique : En 1930, M. PIROUTET publiait une coupe de la falaise, où il avait, quatre ou cinq ans auparavant, récolté un abondant outillage moustérien et néolithique. Si le sujet vous intéresse je vous recommande ce site : https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1930_num_27_11_6921

On relève dans cette région :

- Au IV^e siècle avant Jésus-Christ : Les phéniciens fondent sur cette terre le comptoir punique de *Rusguniae* sur l'actuelle TAMENTFOUST (LA PEROUSE) et, sur l'autre bout de la baie, *Icosium* l'actuelle Alger.
- De 33 av. J.-C. à 27 av. J.-C. l'empereur romain AUGUSTE s'y installa et en fait une colonie romaine.
- Au IV^e siècle, les byzantins y construisent une basilique chrétienne au IV^e siècle qui deviendra le siège d'un évêché.
- 1540, Charles QUINT bas en retraite à TAMENTFOUST avant de rembarquer après son échec dans sa tentative de prise d'ALGER.
- 1661, construction du fort turc sous le règne d'Ismail Pacha.



Présence Française  1830 - 1962

La régence d'ALGER capitula le 5 juillet 1830 mettant ainsi fin aux actions de pirateries de plus de trois siècles.



La plaine d'Alger reçut les premiers colons agricoles venus de France ; ces colons eurent à combattre un ennemi redoutable, la fièvre paludéenne : la MITIDJA était dans son ensemble un immense marécage, qu'il fallut dessécher par des canaux d'irrigation, et plus tard assainir par des plantations d'eucalyptus. Le sol néanmoins se montra si riche, les facilités de communications étaient si grandes, que les créations de villages se succédèrent rapidement.

Dès 1833, le baron VIALAR, qui était venu s'établir dans les environs d'ALGER et avait acquis au lieu dit "le Ravin" une étendue de plus de 180 hectares, avait installé des Mahonnais, alloué à chacun d'eux une métairie, quatre bœufs, deux mulets et huit ares de terrain. La partie irrigable servait aux cultures potagères, le reste aux céréales. Grâce aux soins diligents des Mahonnais (originaires de Mahon, Ile de Minorque aux Iles Baléares), la propriété du baron VIALAR fut vite transformée.

Les ayant vus de près et à l'œuvre, il a de leurs aptitudes, de leurs mœurs, de leur activité une connaissance approfondie. Aussi, se propose-t-il d'améliorer leur condition. Ces Mahonnais ont fait souche, ils sont à l'étroit dans la propriété du baron VIALAR, il leur faut plus d'espace. Le propriétaire éclaire de sa sagacité et de ses conseils les plus intelligents d'entre eux, afin de jeter leur dévolu sur un coin de terre et de pouvoir se fixer. Leur choix s'arrête sur la limite de la zone des terrains militaires réservés au FORT-DE-L'EAU, sur la route qui va de MAISON-CARREE à la ferme de la RASSAUTA.



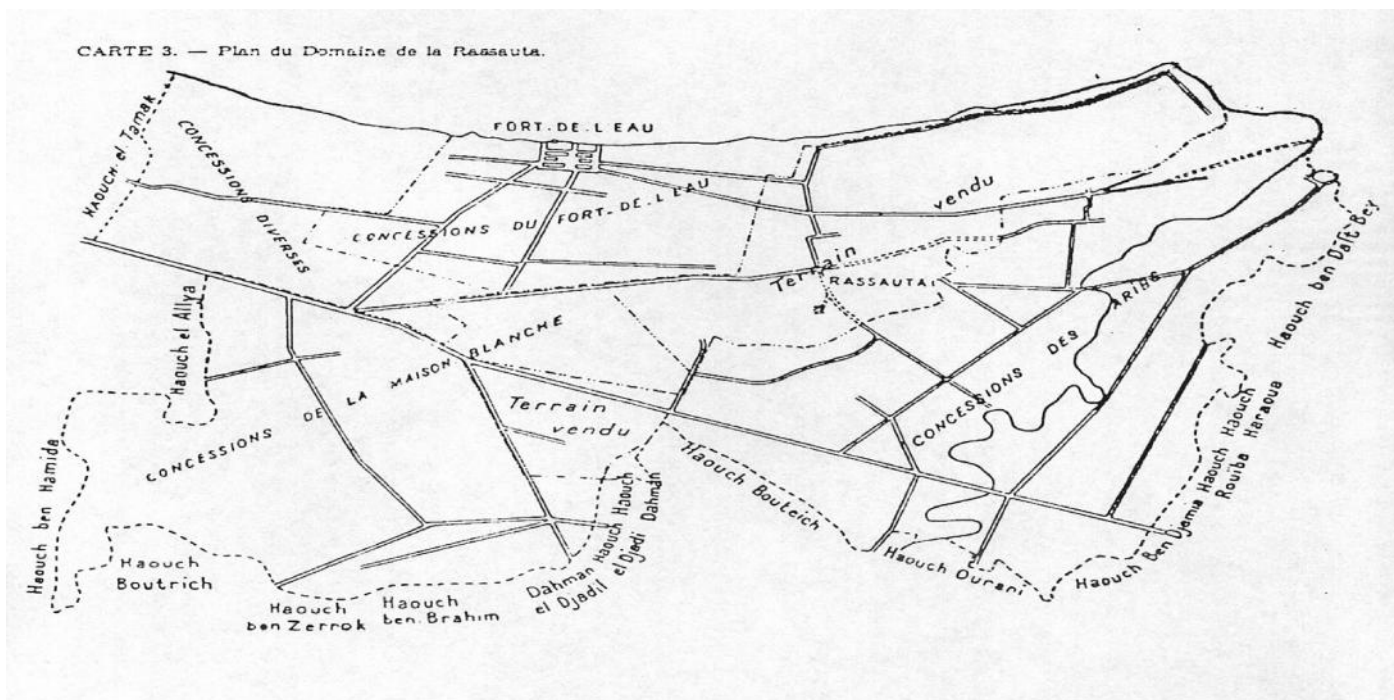
www.judaicalgeria.com

LA-RASSAUTA

Au départ, celle-ci s'appelle RAS-EL-OUTA et le nom sera francisé en domaine de la RASSAUTA. Cinq grandes propriétés domaniales (3 000 hectares) sont concédées au prince de MIR-MIRSKI (*chassé de son pays par la révolution polonaise*) par arrêté du 3 juin 1835. Ce prince Polonais réfugié en France en 1830, était un homme étrange. Quoiqu'il fût sans ressources, son titre, ses manières, ses promesses éblouirent tout le monde et DROUET D'ERLON, en 1835, lui concéda autour de la RASSAUTA des terres domaniales. Il fit venir des familles européennes, surtout allemandes, pour cultiver

Mais criblé de dettes le prince est tenu de rétrocéder sa concession dès 1843. Un comte espagnol acquiert le domaine le 17 septembre 1844, mais un an plus tard il repart en Espagne.

L'administration militaire (*Les subsistances*) reprend possession de la ferme le 19 septembre 1846.



Une ordonnance du 22 décembre 1846 crée un village pour la tribu des ARIBS. Des concessions sont accordées en 1850 et le centre de population de la RASSAUTA, établi par décret du 22 août 1851, devient commune de plein exercice par décret du 31 décembre 1856.



Elle comprenait alors :

-FORT-DE-L'EAU : Centre de population créé sur le domaine de La Rassauta par décret du 11 janvier 1850, érigé en commune de plein exercice par décret du 5 juin 1882.

-MAISON-BLANCHE : Cette commune doit son origine à la propriété de Charles Muller, établie depuis 1840. Le centre de population créé dans les années 1850 devient autonome lorsque La-RASSAUTA est divisée en deux par décret du 2 juin 1882.

-MAISON-CARREE : Bordj devenu poste militaire français près duquel est établi un village en 1844, dans le domaine de La Rassauta. Le hameau est rattaché à la commune d'HUSSEIN-DEY par arrêté du 17 octobre 1844, puis à celle de La Rassauta (créée par arrêté du 22 août 1851). Il donne son nom à cette commune par décret du 14 août 1869.

-ROUÏBA : Dès 1842, quelques concessions de 100 à 150 hectares avaient été offertes ou vendues à des Européens et ce territoire fut intégré à la commune de la Rassauta en 1846. En 1852, huit fermes existaient. Puis devient un centre de population créé par décret du 30 septembre 1853, érigé en commune de plein exercice par décret du 22 août 1861.

-AÏN-TAYA : Jusqu'en 1870, était annexé à ROUÏBA.



AÏN-TAYA : Le Port et la plage

Pendant cette période de 1854 à 1870 les Adjoints délégués à la section d'AIN-TAYA furent : MM CHARAUD Ferdinand (1854 à 1855) ; puis HOUDAS Hyppolyte (1856) ; DAGNAN Louis (1857 à 1859) ; GUYOT Joseph (1860 à 1861) ; REINE Nicolas (1861 à 1865) ; GUYOT Joseph (1866 à 1870)

Un projet de colonisation concernant cette région inhospitalière situé entre l'oued HAMIZ à l'Ouest et l'oued BOUDOUAOU à l'Est, fut présenté à l'administration le 24 juillet 1847 par le Comte Eugène GUYOT, directeur des Affaires civiles en Algérie. La situation n'était pas si mauvaise que cela puisque trois bonnes sources furent découvertes offrant des possibilités d'irrigation.

Le baron de VIALAR écrit alors personnellement une lettre datée en 1847 au Ministre de la Guerre SAINT-YON pour lui recommander les Mahonnais et lui faire savoir qu'il les prend sous sa protection.

« Plusieurs cultivateurs illettrés me prient de leur servir d'interprète auprès de vous et de vous recommander une pétition qu'ils ont adressée, il y a près d'un mois, à M. le Directeur de l'Intérieur.

L'objet en est grave, la demande est fondée, il serait avantageux pour le pays qu'elle fût accueillie favorablement et sans retard. Je n'hésite pas, quoique étranger à l'entreprise proposée, et quoique à certains égards, je dusse y être contraire, à essayer d'attirer votre examen et votre bienveillance sur cette pétition.

La population agricole des environs d'Alger se compose principalement de Mahonnais. Ils ont quitté en grand nombre leur île avec leurs femmes et leurs enfants et ont peuplé et cultivé presque tout le massif d'Alger.

Tandis que les villages fondés par l'Administration n'offrent que des cultures encore bien rares et plutôt onéreuses que productive pour les concessionnaires qui y ont été placés, les Mahonnais, plus acclimatés, plus sobres et plus habiles dans la petite culture, ont trouvé le moyen de vivre dans l'aisance dans les propriétés des autres Européens, et de leur payer des fermages assez élevés. Ce sont eux réellement qui ont doté le massif de la culture et de la vie.

Environ cinquante chefs de famille, habitant depuis un grand nombre d'années l'Algérie, tous cultivateurs acclimatés, tous fermiers, gênés par le prix très élevé des terres qui leur sont louées, demandent une concession à l'Administration. Ils sollicitent d'être placés aux mêmes conditions que les concessionnaires des autres villages, au Fort de l'eau, près de la Maison carrée, sur l'ancienne ferme de la RASSAUTA.

Jusqu'à présent, on n'a fondé de village qu'à l'aide des nouveaux venus étrangers à la culture, au moins pour laquelle on réussit en Algérie. Ce sont aujourd'hui des habitants de cette contrée, des Algériens qui entrent dans vos plans d'agglomération et qui s'offrent à se réunir dans un village qu'ils créeraient sous votre protection et avec votre assistance. S'ils n'étaient pas sûrs de réussir, ils n'exposeraient pas dans cette fondation et leur temps qui est précieux et leurs économies acquises ici au soleil de l'Afrique et l'existence de leurs familles.

Ce serait peut-être la première fois qu'un village agricole serait fondé en Algérie dans des conditions assurées de succès. Il se ferait sans doute en privant plusieurs propriétaires de leurs meilleurs ouvriers mais ce n'est pas une considération qui puisse arrêter, lorsqu'il s'agit de faire une chose utile et de procurer le bien-être à plus de trois cents personnes.

Vous avez deux moyens, Monsieur le Ministre, d'établir une population française en Algérie, c'est d'y faire venir des Français, c'est d'y rendre Français les européens qui y sont déjà ou y arriveraient. Ce dernier moyen ne réussira qu'en traitant ceux-ci avec la même bienveillance, avec la même ferveur que les français de naissance, et en ne distinguant les hommes que par leur degré d'utilité et de moralité.

Sous ce point de vue et sous celui du progrès agricole, la demande des Mahonnais est une bonne fortune. Je la soumets avec respect et confiance à votre sollicitude éclairée.

Je suis avec respect Monsieur le Ministre votre très humble et obéissant serviteur ».



Baron Augustin de VIALAR



Alexandre MOLINES de SAINT-YON (1786/1870)

Les MAHONNAIS

L'émigration mahonnaise vers l'Algérois fut essentiellement l'œuvre d'un homme : le baron Augustin de VIALAR, dont FORT-DE-L'EAU conservait le souvenir (son buste trônait sur la place du village, et l'une des principales artères du centre ville, parallèle à la rue de France, portait son nom).

Le baron de VIALAR était un aristocrate français, légitimiste c'est à dire partisan de la branche aînée des Bourbons, celle qui, en la personne de Charles X, fut chassée du pouvoir par la Révolution de 1830 dite des *Trois Glorieuses*.

Membre influent de la Société Coloniale, il fut dépêché par celle-ci à Paris en 1835 pour défendre la colonisation libre. Au retour de ce voyage, des vents contraires l'obligèrent à débarquer à Mahon, où il retrouva l'un de ses amis, DON COSTA, secrétaire à la police du gouverneur de l'île. VIALAR et COSTA organisèrent un véritable réseau migratoire.

En quelques années, plusieurs centaines de familles mahonnaises débarquèrent à ALGER et trouvèrent rapidement du travail dans la ville et dans les propriétés alentour. Le baron de VIALAR en accueillit plusieurs, comme métayers, sur son domaine de KOUBA.



Photo issue du site : http://lecapmatifou.free.fr/images/mahonnais/emigrant_02.jpg

Ces mahonnais bénéficièrent rapidement d'une réputation d'honnêteté, de sobriété et de travail, qui les fit apprécier par les autorités coloniales françaises. Leur succès attira de nombreux compatriotes. A la fin de 1845, plusieurs Mahonnais, parcourant la région de La RASSAUTA, furent frappés par les possibilités de ces terres. Ils demandèrent, par l'intermédiaire du maire d'HUSSEIN-DEY, la concession de parcelles qu'ils s'engageaient à mettre en culture dans un délai de trois ans, à condition que l'on octroie à chaque famille 800 Francs et la possibilité de construire une petite maison. Le baron de VIALAR intervint à nouveau ; il écrivit le 1^{er} Mars 1847 au Ministre de la Guerre en attirant son attention sur l'avantage d'installer ces familles mahonnaises sur la RASSAUTA.

(Il faut rappeler qu'alors les Étrangers ne pouvaient pas bénéficier des concessions de parcelles de terrain et il a donc fallu la bienveillance du baron de VIALAR qui est intervenu auprès du Ministre Alexandre de SAINT-YON pour que ces cultivateurs illettrés puissent bénéficier de ces terres en argumentant sur leur courage et leur volonté.)

L'affaire traîna plusieurs mois. Une commission d'enquête fut mise en place. Puis la Révolution de février 1848 à Paris entraîna la chute de la Monarchie de juillet et l'instauration de la Seconde République. Celle-ci redéfinit la colonisation en Algérie, préconisant la création de « villages départementaux »,

Néanmoins, la ténacité des Mahonnais fut récompensée. En juin 1849, ils furent mis en possession de leurs lots. Chaque attributaire reçut en moyenne un lot à bâtir de 6 ares, un lot de jardin de 20 ares et 2 lots de culture respectivement de 2 et 6 hectares. La concession se complétait de 45 hectares comme terrain communal et pour le cimetière.

Le succès des maraîchers mahonnais entraîna l'Administration à leur octroyer d'autres concessions à AÏN-TAYA, La REGHAÏA, ROUIBA, ALMA, RIVET... près de trois cents au total.

La bonne réputation dont jouissaient les Mahonnais dès les *premiers temps de leur installation ne se démentit pas. Les Archives Nationales d'Outre-mer précisent que « l'élément espagnol qui entre pour plus de 30% dans la population européenne de l'Algérie ne figure pas pour 5% dans les journées d'hôpitaux ».*



Noria Mahonnaise (issue du site <http://pierrejean.cardona.free.fr/fortdeleau.htm>)

NDLR : Le CDHA d'Aix en Provence a édité un article sur l'immigration mahonnaise que je vous recommande :

<http://www.cdha.fr/limmigration-mahonnaise-en-algerie>

C'est sur un territoire de plus de 3 000 hectares connu alors sous le nom de la RASSAUTA que naîtra en 1853, le village d'AÏN-TAYA.

Ce lieu était à l'époque, une immense étendue de broussailles truffées de palmiers-nains et de fourrés, pratiquement inaccessible à l'homme qui ne pouvait se frayer un passage qu'en suivant les traces des battues organisées contre les bêtes fauves de l'endroit.

L'INGT-DEUXIÈME ANNÉE. **1,294** **5 NOVEMBRE 1853.**

PRIX DE L'ABONNEMENT :
25 fr. par an ; 14 fr. pour six mois.

PRIX DES INSERTIONS :
Avis divers, 40 cent. par ligne.

abonnemens ne sont reçus en Algérie que par MM. les Receveurs des timbres ; mais les récépissés de ces comptables doivent être transmis par les abonnés à M. E.-Land de Bussy, Directeur du *Moniteur algérien*.

Les insertions peuvent être remises directement à l'Imprimerie du Gouvernement, rue des Lotophages, 20, à Alger.

MONITEUR ALGÉRIEN
JOURNAL OFFICIEL DE LA COLONIE.

PARTIE OFFICIELLE.

NAPOLÉON,
Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,
A tous présents et à venir, salut :

Vu les ordonnances des 21 juillet 1845, 5 juin et 1^{er} septembre 1847 ;

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire-d'Etat au département de la Guerre,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. — Il est créé dans l'arrondissement d'Alger, sur les rives de la baie Est du cap Matifoux, un centre de population de soixante feux qui prendra le nom de Aïn-Taya, et deux hameaux, annexes de ce centre, composés, l'un de dix feux, l'autre de huit feux, portant, le premier, le nom de Aïn-Beidia, et le deuxième, celui de Matifoux.

Art. 2. — Un territoire agricole de 1026 hectares, 42 ares, 40 centiares est affecté à ce nouveau centre et à ses deux annexes, conformément au plan ci-annexé.

Art. 3. — Notre Ministre Secrétaire-d'Etat au département de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 30 septembre 1853.

Signé, **NAPOLÉON.**
Par l'Empereur :

Le Maréchal de France, Ministre Secrétaire-d'Etat de la guerre.
A. DE ST-ARNAUD.

Vu pour être promulgué en Algérie,
Alger, le 31 octobre 1853. *Le Gouverneur-Général.*
C^{te} RANDON.

Le 22 août 1861, AÏN-TAYA devient section de commune de ROUIBA rassemblant cinq agglomérations : AÏN TAYA, CAP MATIFOU, JEAN BART, H'RAOUA et ALGER-plage.



18. Aïn Taya — La rue principale et l'église

En 1870 (Source ANOM) - AÏN-TAYA : Centre de population créé par décret du 30 septembre 1853, érigé en Commune de Plein Exercice par arrêté préfectoral du 14 septembre. Il avait quatre annexes :

-JEAN-BART : Village de pêcheurs créé en 1892 à l'Ouest d'AÏN-TAYA. Cette dénomination est officialisée par décret du 28 décembre 1915.

-LA PEROUSE : Ce troisième village de pêcheurs à créer au cap MATIFOU est nommé LA-PEROUSE par décision gouvernementale du 11 septembre 1895. Le centre est créé par arrêté du 29 novembre 1896.

-SUFFREN : Le centre d'AÏN-BÉIDA, créé par décret du 30 septembre 1853, est nommé SUFFREN par décision du 31 juillet 1903. Cette dénomination est officialisée par décret du 28 décembre 1915.

-SURCOUF : Village maritime créé en 1893, dont le nom est officialisé par décret du 28 décembre 1915



La première



Mairie d'AÏN-TAYA

et la Nouvelle

Les noms typiques de ces valeureux pionniers dominent sur la liste des premiers concessionnaires de ces villages, accompagnés souvent d'un sobriquet pour les distinguer les uns des autres (c'était la coutume à Minorque). On y retrouve, par exemple, 6 SINTES, 5 PON, plusieurs BAGUR, COLL, JUANICO, MARQUES ou MERCADAL entre 1855 et 1859. Quelques familles Génoises ou Françaises vinrent se joindre aux Mahonnais pour compléter la population de ces villages. A peine 8 mois plus tard, ces hardis pionniers avaient défriché plus de 60 hectares et construit une trentaine d'habitations.

ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

SP = Sans profession

-1^{er} décès : (15/01/1854) de M. CANEPA Michel (âgé de 53 ans – Journalier natif d'Italie) ;

-1^{ère} naissance : (21/05/1854) de BLANQUET Françoise (Père Charbonnier)

-1^{er} mariage : (12/05/1855) de M. MOLL Michel (Cultivateur natif des Baléares) avec Mlle SINTES Antonia (SP native des Baléares) ;

L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

-1855 (25/08) : de M. JUANICO Cosme (Cultivateur natif des Baléares) avec Mlle CAPO Francisca (SP native des Baléares) ;

-1855 (24/11) : de M. LORENZO Jayme (Cultivateur natif des Baléares) avec Mlle TUDURI Margarita (SP native des Baléares) ;

-1856 (17/04) : de M. STALLANO Pierre (Cultivateur né en Sardaigne) avec Mlle BONIFACIO Rose (SP native de la Sardaigne) ;

-1856 (09/07) : de M. DAYNAN Louis (Propriétaire natif des Hautes Pyrénées) avec Mlle BUGEAUD M. Aimée (SP native d'Ille et Vilaine) ;

-1856 (27/09) : de M. SINTES Joseph (Cultivateur natif des Baléares) avec Mlle PONS Antonia (SP native des Baléares) ;

-1857 (24/01) : de M. JOBELOT Claude (Propriétaire natif de Haute Saône) avec Mlle MARCHAND Mairie (Cultivatrice née en Haute Saône) ;

-1857 (21/03) : de M. JONGUELAIRE Nicolas (Pharmacien natif des Vosges) avec Mlle WEBER Louise (Couturière native du Gard) ;

-1857 (15/06) : de M. NICOLLE J. Charles (Cultivateur né en Seine-Oise) avec Mlle MEZAILLE Martine (Ménagère native des Hautes Pyrénées) ;

-1857 (29/08) : de M. GUYOT Joseph (Propriétaire natif des Vosges) avec Mlle GERBENNE Marie (Propriétaire native de Haute Saône) ;

-1857 (10/10) : de M. PONS Lorenzo (Journalier né aux Baléares) avec Mlle PONS Tania (SP née à KOUBA en Algérie) ;

-1857 (26/11) : de M. SUTRA Gabriel (Propriétaire né en Ariège) avec Mlle DUCROT Claudine (SP native de Haute Saône) ;

-1858 (13/02) : de M. MERCADAL Domingo (Cultivateur natif des Baléares) avec Mlle TUDURI Angéla (SP native des Baléares) ;

-1858 (25/05) : de M. ANGLADE Pedro (Cultivateur natif des Baléares) avec Mlle XIMENES Jouana (Cultivatrice native des Baléares) ;

- 1858 (18/09) : de M. BAGUR Bartholomé (*Cultivateur natif des Baléares*) avec Mlle XIMENES Magdalena (*SP native des Baléares*) ;
- 1858 (16/10) : de M. TUDURI Geronimo (*Cultivateur natif des Baléares*) avec Mlle PONS Maria (*SP native des Baléares*) ;
- 1858 (18/12) : de M. MOLL Joseph (*Cultivateur natif des Baléares*) avec Mlle ANDREU Catarina (*SP native des Baléares*) ;
- 1859 (16/06) : de M. VIDAL Laurent (*Propriétaire né aux Baléares*) avec Mlle MANENT Francisca (*SP native des Baléares*) ;
- 1860 (14/01) : de M. CASANOVA Christoval (*Cultivateur natif des Baléares*) avec Mlle CASANOVA Maria (*SP native des Baléares*) ;
- 1860 (28/01) : de M. FLORIT Juan (*Cultivateur natif des Baléares*) avec Mlle ANDREU Maria (*SP native des Baléares*) ;
- 1860 (17/03) : de M. DUCROS Claude (*Cultivateur né en Haute Saône*) avec Mlle GARRIGUE Marie (*SP native de l'Ariège*) ;
- 1860 (05/05) : de M. PONS Joseph (*Journalier natif des Baléares*) avec Mlle CASASNOVAS Catherine (*Journalière née aux Baléares*) ;
- 1860 (05/09) : de M. MOLL Antoine (*Cultivateur natif des Baléares*) avec Mlle PONS Jeanne (*SP née à Alger*) ;
- 1860 (20/10) : de M. DABADIE Jean (*Cultivateur des Pyrénées Atlantique*) avec Mlle MERCADAL Jeanne (*SP native des Baléares*) ;
- 1860 (17/11) : de M. MERCADAL Pierre (*Cultivateur natif des Baléares*) avec Mlle VILLALONGA Catherine (*SP native des Baléares*) ;



Le jardin de SUFFREN

Les premiers DECES relevés :

- 1854 (04/07) : de l'enfant ALIMONDI Michel, âgé de 2 ans ½ ;
- 1854 (23/07) : de l'enfant MOURAUD Justinien, âgé de 9 mois ;
- 1854 (04/11) : de M. LEROY Auguste, militaire âgé de 30 ans ;
- 1854 (10/11) : de M. BAILLERES André, Cultivateur âgé de 36 ans ;
- 1855 (15/01) : de M. MARQUES Dominique, Cultivateur âgé de 62 ans ;
- 1855 (22/02) : de l'enfant SINTES Antoine, âgé d'un an ;
- 1855 (27/03) : du bébé BARBER Joseph, âgé de 13 heures ;
- 1855 (03/04) : de Mlle SALES Pauline épouse BARBER, âgée de 21 ans native des Baléares ;
- 1855 (05/06) : de M. PONS Antoine, Cultivateur âgé de 33 ans natif des Baléares ;
- 1855 (29/06) : de M. SOULANCE Jean, Militaire âgé de 42 ans natif des Hautes Pyrénées ;
- 1855 (07/08) : de M. CAUSSADE Jean, Tailleur d'habits âgé de 42 ans et natif de Haute Garonne ;
- 1855 (22/08) : de l'enfant SAURINA Antoine, âgé de 7 ans né à EL-BIAR (Algérie) ; ses parents étaient des cultivateurs ;
- 1855 (26/08) : de M. RORAT Denis, Militaire âgé de 28 ans natif de Saône et Loire ;
- 1855 (09/09) : du bébé SINTES Antonia, âgé de 15 mois natif d'Hussein-Dey (Algérie) ; ses parents étaient des cultivateurs ;
- 1855 (19/09) : de M. VIDAL Jacques, Cultivateur âgé de 48 ans natif des Baléares ;
- 1855 (24/09) : de l'enfant AMOROS Michel, âgé de 2 ans né à Hussein-Dey (Algérie) ; ses parents étaient des cultivateurs ;
- 1855 (07/10) : de l'enfant GOURNES Agathe, âgé de 30 mois né à Hussein-Dey ; ses parents étaient des cultivateurs ;
- 1855 (13/10) : de M. GARCIA Miguel, Charbonnier âgé de 46 ans né en Espagne ;
- 1855 (18/10) : du bébé MELIA Antoinette, âgé de 6 mois né à AIN-TAYA ; ses parents étaient des cultivateurs ;
- 1855 (20/10) : du bébé BAGUR Marguerite, âgé de 9 mois né à AÏN-BEÏDA ; ses parents étaient des cultivateurs ;
- 1855 (01/11) : de l'enfant COLIN Jeanne, âgé 16 mois né à Cap Matifou ; ses parents étaient des cultivateurs ;
- 1855 (21/11) : de Mme CURSACH Francisca épouse TORRENT , âgée de 25 ans native des Baléares ; son mari était cultivateur ;
- 1855 (23/11) : de l'enfant PONS Michel, âgé de 10 ans né à EL-BIAR ;
- 1855 (25/11) : de l'enfant JUANICO Léocadia, âgé de 17 mois, né à Alger ; ses parents étaient des cultivateurs ;
- 1855 (04/12) : de l'enfant SAURINA Nicolas, âgé de 3 ans né à Alger ; ses parents étaient des cultivateurs ;
- 1855 (05/12) : du bébé COLL Elisa, âgé d'un mois et né à Aïn-Taya ; son père était Charron-Forgeron ;
- 1855 (07/12) : de Mme MARCADAL Juana épouse COLL, âgée de 31 ans ; époux débitant de boissons ;
- 1855 (21/12) : de l'enfant CAPO Maria, âgé de 3 ans né à Birkadem ; ses parents étaient des cultivateurs.



A l'indépendance l'église a été aménagée en salle d'arts martiaux et de conférences, près du « marché couvert » (bâtisse regroupant des stands généralement occupées par des marchands de légumes ou des bouchers). En 2000, un incendie ravagea ce bâtiment déjà en ruines.

Quelques Mariages relevés :

(1890) ALIMUNDO Bartholomé/SINTES-TUDURI Jeanne - (1900) ALOS Joseph/ALOS Régine - (1898) ALOS Michel/GUERIN Jeanne - (1900) ALOS Vincent/FERRER Marie - (1901) BAUER Xavier/PEGLION Marguerite - (1904) BEAULIEU René/LEFEBURE Marie - (1901) BENEJAM Antoine/LOTTI Angeline - (1890) BENEJAM Martin/JUANICO Marguerite - (1891) BERT Marius/PESCE Marie - (1897) BONNEAUD Guillome /LAMY Marie - (1895) CANNONE Emmanuel/SOLER M. Thérèse - (1891) CAMPS Bernard/CARCHANO Vicenta - (1897) CARRERA Jacques /CARRERAS Agathe - (1904) CASASNOVAS André/SINTES Marie - (1903) CASENOVE Michel/CAPOT Madeleine - (1899) CERVERRA Sébastien /CARRERAS Catherine - (1902) CHABERT Jean/LEGNAC Clémence - (1904) CHAUMET LAGRANGE Octave/RAUCH DE ROBERTY Marie - (1894) CIRIER Fabien/DULIN Marguerite - (1900) CODOGUET Paul/RIERE Marguerite - (1897) COSMET Juanico/CERVERRA Anna - (1901) CURSACH Jean/SINTES Françoise - (1897) DAVIDE Barthélémy/GOMILA Marguerite - (1900) DE SAINT ETIENNE Albert/PONS Marie - (1896) DELCLOS Philippe/SAVIGNAC Marie - (1894) FEDELICH Barthélémy/SINTES Catherine - (1903) FERRER Pascal/MORLA Agathe - (1894) GELABERT Jacques/MONJO Anna - (1894) GENER Jean/PONS Françoise - (1904) GERMIER Maxime/PONS Madeleine - (1898) GOMILA Jean /MARCADAL Marguerite - (1901) GOMILA Jean/CERVERRA Jeanne - (1895) GUILLERMINET Alexandre/BOUCHANTI Fortunée - (1903) HELMER Frédéric/ORFILA Jeanne - (1901) HERENT Louis/MARCADAL Marguerite - (1898) HUMBERT Louis/CASELLES Javiera - (1898) JUANICO Joseph/REUS Elisabeth - (1901) JUANICO Joseph/GOMILA Angélique - (1897) LACOSTE Armand/DULIN Clara - (1901) LAMBOT Jean/RAUCH DE ROBERTY Rosine - (1896) LA PORTE Edouard/CLAUSSE Jeanne - (1900) LLOPIS Antoine/CARCHANO Joséphine - (1900) MALARD J. Michel/CABOT Magdelaine - (1903) MALARD Vincent/JANEL Marie - (1898) MARAIN Pierre/DULIN Marie - (1903) MARCADAL Sébastien /FEDELICH Jeanne - (1903) MARQUEDAL Vincent/SINTES Madeleine - (1901) MAS Pierre/PERRIN Anne - (1893) MASCARO Antoine/GOMILA Marguerite - (1899) MERCADAL Paul/PONS Antoinette - (1893) MIGLIO Antoine/TORRES Marie - (1898) MONJO Jean /SINTES Marguerite - (1891) MONJO Pierre/SINTES Jouane - (1900) MORLA Michel/VILLAT Antoinette - (1893) MORLA Pierre/MARCADAL Quirina - (1898) MORLAT Jean/JUANICO Antoinette - (1895) NAN Charles/MARTIN Catherine - (1899) NAN Hyacinthe/MULLER Hermine - (1896) NAVARRO Blaise/UMBERT Jeanne - (1900) ORFILA Michel/PORTEILLA Marguerite - (1903) PELLEGRINI Charles/PLA Aveline - (1895) PERETTI Joseph/MARIE Jeanne - (1899) PERRIN Hubert/PUJOL Caroline - (1903) PORTELL François/PONS Catherine - (1894) PONS Jean /PONS Juana - (1891) PONS Joseph/CAPO Catherine - (1894) PONS Louis/JUANICO Marie - (1894) RAMOS Jean/SALORT Antoinette - (1896) REAU J. Baptiste/MULLER Marguerite - (1897) REURER Jacques/FLORIT Marguerite - (1901) REURER Pierre/PONS Henriette - (1903) REUS Jean/BROUSSE Claire - (1897) REUS Pierre/CARRERAS Françoise - (1900) RIERA Antoine /DELMONTI Rosalie - (1900) RIERA Joseph/CAPO Florence - (1891) RISI Lorenzo/MOUT Marguerite - (1899) ROBLES Jean/PALACIO Joséphine - (1898) ROUSSAFFA Augustin /ALOS Maria - (1896) SAVOYE Edouard/SINTES Jeanne - (1902) SINTES Antoine/UMBERT Catherine - (1897) SINTES Barthélémy/SALORD Marianne - (1904) SINTES Jacques/PONS Pulcherie - (1896) SINTES Michel/CARCHANO Joséphine - (1904) SINTES Michel/RIERA Marie - (1895) SINTES Pierre /RAMOS Marguerite - (1902) SOCIAS Guillaume/GOMILA Anna - (1896) TUDURI Pierre/CHABERT Gertrude - (1904) VILLALONGA Barthélémy/PONS Catherine - (1902) VINCIGUERRA Jean/HELMER Marie - (1894) VINGUT Joseph/PONS Juana - (1900) ZAEGEL Emile /GUEDANT Félicité - (1899) ZANETTI Thomas/RIERA Marie -



Quelques Naissances relevés :

Année 1904 : ALOS Joséphine ; ANGLADE Georges ; BENEJAM Côte ; BENEJAM Marguerite ; BEUCHOTTE Raoul ; BURCKENSTOCK Mélanie ; CASENOVE Pierre ; FEDELICH Colette ; GOMILA Barthélémy ; GOUDARD Clémence ; MARCADAL Marguerite ; MARQUEDAL Amélie ; ORFILA Françoise ; PONS Baptiste ; PONS Côte ; PONS François ; PORTEILLA Mathilde ; RAMOS Antoinette ; RAMOS Jean ; REUS Henriette ; RIERA Mathilde ; ROUQUET Claire ; SEGUI Jean ; SINTES Albertine ; SINTES Marie ; ZANETTI André ;

Année 1903 : ALOS Régine ; BAUER Julie ; BENEJAM Elisabeth ; CHABERT Marcel ; DUBOIS Renée ; GUILLERMINET Catherine ; LEGUIAC Yvette ; MALARD Françoise ; MALARD Vincent ; NAVARRO Jeanne ; PESCE Antoine ; PONS Jeanne ; PORTELL Bathilde ; REUS Pierre ; SAVOYE Edouard ; SINTES Marcel ; SOCIAS Guillaume ;

Année 1902 : ALOS Joséphine ; ANGLADE Barthélémy ; BENEJAM Catherine ; BENEJAM Jacques ; BENEJAM Pierre ; CARCHANO Jeanne ; CODOGUET Paul ; CURSACH Marie ; ESBERT Joseph ; FEDELICH Catherine ; FERRER François ; GARCIA Antoinette ; GENESTA Jeanne ; GOMILA Antoinette ; HUITRE Antonin ; JUANICO Côte ; JUANICO Françoise ; LLINARES Marie ; MAS Pierre ; MERCADAL Renée ; MONJO Pierre ; MORLA Agathe ; MORLAT Côte ; PALMARINI Joseph ; PONS Lucie ; PONS Marie ; QUINCY Edouard ; REURER Noémie ; RIBERA Yvonne ; RIERA Marguerite ; ROUQUET Suzanne ; SINTES Joseph ; SINTES Odette ; SINTES Pierre ; ZANETTI François ;

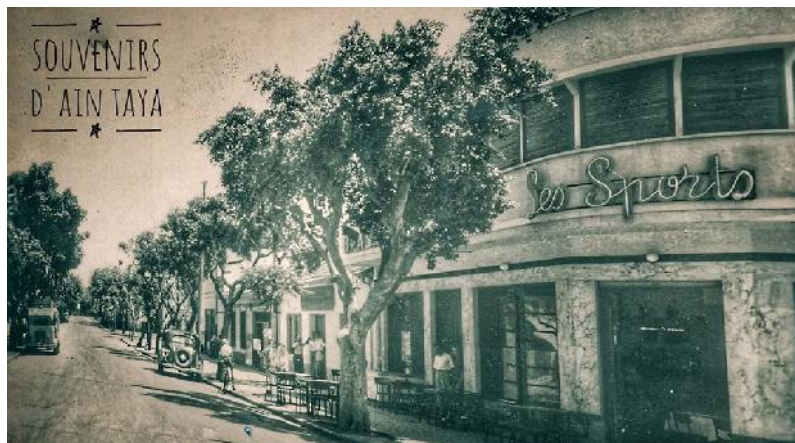
Année 1901 : ALOS M. Thérèse ; ALOS Marie Vicente ; CODOGUET Françoise ; ESBERT Olga ; FEDELICH Antoinette ; GOMILA Pierre ; LEGNIAC Louis ; MAGNIN Yvonne ; MALARD Madeleine ; MIGLIO M. Antoinette ; MORLA Jean ; NOMDEDEU François ; NOMDEDEU Marthe ; ORFILA Joseph ; PARIS Renée ; PASTOR Vicente ; PONS François ; PONS Raphaël ; QUINCY J. Claude ; RAMOS Marguerite ; REUS Marie ; RIPOLL Madeleine ; SAVOYE Juliette ; SINTES Hélène ; SINTES Lucien ; SOUNES Colette ; VIDAL Angèle ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner AÏN-TAYA sur la bande défilante.

-Dès que le portail AÏN-TAYA est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



L'Administration traça quelques rues, construisit trois fontaines et un lavoir, ouvrit des chemins entre les trois sources et aménagea le premier canal d'irrigation.



Vers 1920 CAP MATIFOU fut séparée d'AÏN-TAYA et érigée en commune.

LES MAIRES

Erigé en Commune de Plein Exercice par arrêté préfectoral du 14 septembre 1870 ses édiles ont été :

1870 à 1878 : Joseph GUYOT

1879 à 1884 : Jean DABADIE

1884 à 1891 : Casimir FABRE

1891 à 1895 : Paul OUDAILLE

1896 à 1898 : Désiré DULIN

1898 à 1904 : Joseph CHABERT

1904 à 1910 : Paul FABRE

1910 à 1919 : Charles PELLEGRIN

1920 à 1935 : Michel SINTES

1935 à 1945 : Auguste ALLIER

1945 à 1948 : Emile BERTONI (dcd) Hector BURKHARDT (*remplaçant*)

1949 à 1962 : GARDEL



La Poste

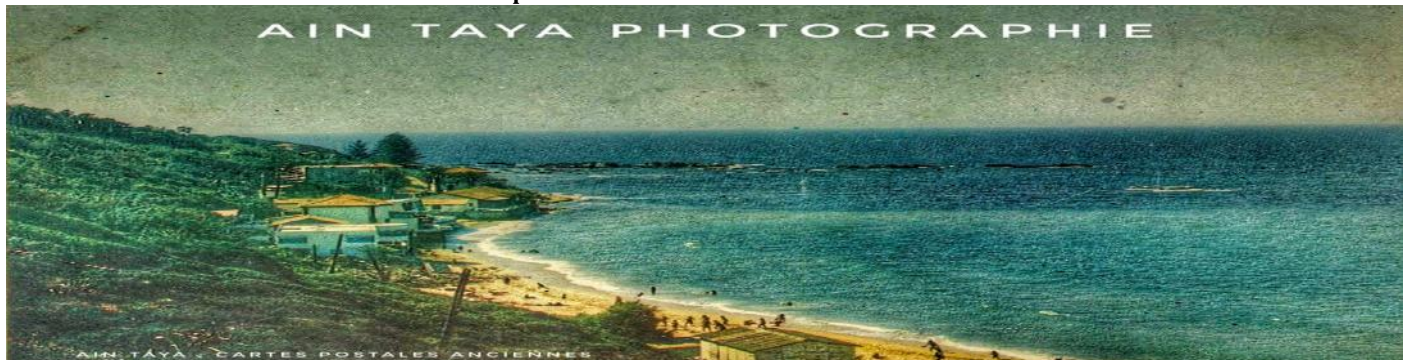
DEMOGRAPHIE

Année 1870 = 1 666 habitants ;

Année 1936 = 2 531 habitants dont 1 110 européens ;

Année 1954 = 5 674 habitants dont 2 174 européens ;

Année 1960 = 9 960 habitants dont 3 970 européens.



La plage SURCOUF et ses cabanons (années 1950)

Par décret impérial du 8 avril 1857, la France a décidé la création d'un réseau de chemin de fer en Algérie visant à mailler tous le Nord du pays avec le double objectif de l'utiliser comme un outil logistique de pacification des territoires et un moyen de transfert des richesses algériennes vers la métropole.

La réalisation du réseau de chemin de fer algérien s'est faite par étapes successives.



DEPARTEMENT

Le département d'ALGER est une ancienne subdivision territoriale de l'Algérie avec pour index 91 puis en 1957, le 9A.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848.

Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de la régence d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'Alger fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors le centre de l'Algérie, laissant à l'Est le département de Constantine et à l'Ouest le département d'Oran.

Le département a d'abord été divisé en cinq arrondissements : ALGER, AUMALE, BLIDA, MEDEA, MILIANA et ORLEANSVILLE. Un décret du 11 septembre 1873 créa un sixième arrondissement à TIZI-OUZOU. Un décret du 28 août 1955 créa deux nouveaux arrondissements : BOUIRA et FORT-NATIONAL.

Après sa partition en quatre départements, le nouveau département d'Alger fut divisé en trois arrondissements : ALGER, BLIDA et **MAISON-BLANCHE**.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connu le pays, amputa le département d'Alger de son arrière-pays et créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département du Titteri (chef-lieu Médéa), le département du Chélif (chef-lieu Orléansville) et le département de la Grande Kabylie (chef-lieu Tizi-Ouzou).

Le nouveau département d'Alger couvrait alors 3 393 km², était peuplé de 1 079 806 habitants et possédait deux sous-préfectures : BLIDA et **MAISON-BLANCHE**.

L'Arrondissement de MAISON BLANCHE comprenait 25 localités, à savoir :

AÏN TAYA - ALMA - L'ARBA - BELLEFONTAINE - BIRTOUTA - CAP MATIFOU - COURBET - FELIX FAURE - FONDOUK (HAMIZ) - FORT DE L'EAU - HAMMAM MELOUANE - ISSERBOURG - LE CORSO - LE FIGUIER - MAISON BLANCHE - MAISON CARREE - MARECHAL FOCH - MENERVILLE - REGHAÏA - RIVET - ROCHER NOIR - ROUÏBA - ROVIGO - SAINT PIERRE SAINT PAUL - SOUK EL HAAD -



■ **MONUMENT AUX MORTS** ■

- Source : [Mémorial GEN WEB](#) -



■ ■ Le relevé n°54332 concernant la commune d'AÏN TAYA mentionne les noms des **37 soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ ANGLADE Jean (Mort en 1916) -BENEJAM Martin (1917) -BOSSELUT Emile (1917) -CARATERO Pierre (1916) -CARDONA Pierre (1914) -DABADIE Jean Romain (1915) -FRANCESCHINI André (1918) -GENESTA Joseph (1914) -GILLET DE CHALONGE Marie (1915) -GOMILA François (1918) -GOMILA Joseph (1916) -GROSRENAUD Marcel (1918) -HERMILLE René (1915) -MAMERI Ahmoud (1917) -MARCO Michel (1917) -MERCADAL Roland (1915) -MORANT J. Baptiste (1914) -NAN Hyacinthe (1917) -NAVARRO J. Baptiste (1915) -PERIANO François (1917) -PESCE Joseph (1914) -PONS Gabriel (1915) -PONS Pierre (1918) -REURA Antoine (1915) -RIBES Joachim (1915) -RIERA Gabriel (1914) -RIERA Jayme (1914) -RISTORI J. Baptiste (1918) -ROSSIGNOL Félix (1915) -SEBAGHI Amar (1917) -SEGUI Antoine (1915) -SINTES Joseph (1915) -SOUNES Fernand (1918) -STALLANO Pierre (1918) -VILLA Michel (1914) -VILLALONGA François (1918) - ■ ■

Nous n'oublions pas nos soldats victimes de leurs devoirs à AÏN-TAYA ou dans ce secteur :

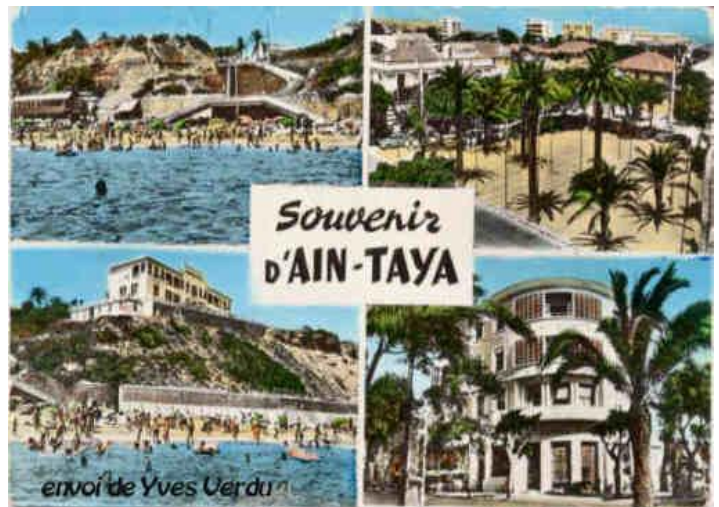
- ■ Gendarme (6° LGM) ASSI EDE René, tué le 20 janvier 1962 ;
- ■ Sergent (2° REP) FOZZANI J. Pierre (28ans), tué le 9 mars 1958 ;
- ■ Légionnaire (2° REP) ZELLER Karl (24ans), tué le 9 mars 1958 ;
- ■ Adjudant (11° Choc) GAY Maurice (32 ans), tué le 4 mars 1961 ;
- ■ Parachutiste (1° RCP) MAUDUIT Michel (20 ans), tué le 8 août 1959 ;
- ■ Sergent (RCP) ZIOLA Bernard (23ans), tué le 2 mai 1958 ;

Nous n'oublions pas notre compatriote victime d'un terrorisme aveugle mais aussi cruel ; celui du FLN :

M. SORABELLA Yves, César (29ans), assassiné le 9 juillet 1962 à AIN-TAYA.

EPILOGUE AÏN-TAYA

De nos jours (recensement de 2008) = 34 501 habitants.



SYNTHESE réalisée grâce aux sites précités mais aussi à ceux-ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/>

[https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - La Rassauta](https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_La_Rassauta)

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie_edition/fichiers_conf/LAMBOLEY2011.pdf

http://www.charley-kieffer.fr/RepHistoireRouibaAinTaya/Histoire_Rouiba_&_Ain_Taya.htm

http://diassaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Alger/Alger.html

<http://tenes.info/nostalgie/AINTAYA>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO